

33

Par télécopie

No. 0033 93 87 01 72

16.02.95 JK

Messieurs
Victor Gebrane, Serge Rebours, Fouad Hobeich
c/o Maître J.M. Bertozzi
4, rue Clément Roassal
F-06000 Nice

Zollikon, le 12 décembre 1995

Aff.: FERRAYE
v/réf: JMB/DD

Messieurs,

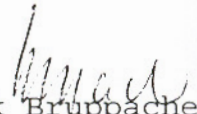
Je vous informe que jusqu'à ce jour j'ai été dans l'impossibilité de procéder à l'exécution des ordres de transfert que vous avez signés dans le cadre de la convention dans l'affaire de référence.

Au nombre des difficultés rencontrées dans certaines banques, je vous informe qu'il m'a été indiqué que des initiatives auraient été prises en contravention de l'article IV de la convention précitée.

A défaut d'évènements nouveaux intervenant avant le 18 décembre, et en conformité de l'article VII, je mettrai fin à ma mission.

J'adresse copie de la présente par lettre à votre Conseil.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Dr. C. Mark Bruppacher

BRUPPACHER HUG & PARTNER

RECHTSANWÄLTE · ATTORNEYS AT LAW · AVOCATS

Par télécopie

No. 0033 93 35 53 33

Monsieur Tillié
c/o Maître Renaud Renevier
5, rue Victor Hugo
F-06500 Menton

16.06.95 JK

Zollikon, le 12 décembre 1995

Aff.: FERRAYE

Monsieur,

Je vous informe que jusqu'à ce jour j'ai été dans l'impossibilité de procéder à l'exécution des ordres de transfert que vous avez signés dans le cadre de la convention dans l'affaire de référence.

Au nombre des difficultés rencontrées dans certaines banques, je vous informe qu'il m'a été indiqué que des initiatives auraient été prises en contravention de l'article IV de la convention précitée.

A défaut d'évènements nouveaux intervenant avant le 18 décembre, et en conformité de l'article VII, je mettrai fin à ma mission.

J'adresse copie de la présente par lettre à votre Conseil.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mark Bruppacher
Dr. C. Mark Bruppacher

BRUPPACHER HUG & PARTNER

RECHTSANWALTE · ATTORNEYS AT LAW · AVVOCATI

Par télécopie

No. 0033 93 55 11 33

16.12.95 OK

Messieurs
Christian Basano et Colonna
c/o Maître Robert Ceresola
12, rue Cassini
F-06300 Nice

0033 1 444 38 966

Telefax	An	Me Jean-Yves LCM...
Ref. Nr.	Von	D. C. H. B. Bruppacher
FERRAYE	Datum	12/12/95
	Seiten	3

Post-it™ 7643D

16.12.95 OK

Zollikon, le 12 décembre 1995

Aff.: FERRAYE
v/réf: 950052

Messieurs,


Je vous informe que jusqu'à ce jour j'ai été dans l'impossibilité de procéder à l'exécution des ordres de transfert que vous avez signés dans le cadre de la convention dans l'affaire de référence.

Au nombre des difficultés rencontrées dans certaines banques, je vous informe qu'il m'a été indiqué que des initiatives auraient été prises en contravention de l'article IV de la convention précitée.

A défaut d'évènements nouveaux intervenant avant le 18 décembre, et en conformité de l'article VII, je mettrai fin à ma mission.

J'adresse copie de la présente par lettre à votre Conseil.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Dr. C. Mark Bruppacher

DR C MARK BRUPPACHER

DR DIETER HUG

URS O KRAFT

MITGLIEDER DES SCHWEIZERISCHEN ANWALTSVERBANDES

ZOLLIKERSTRASSE 53
POSTFACH 108
CH-8302 ZOLLIKON

TELEFON 01 - 396 31 31
TELEFAX 01 - 396 31 32